

Paroles de politiques

Interviews: Tanja Aebli, France Santi et Aline Andrey / Photos: Mirei Lehmann

Des personnalités de divers horizons se sont engagées en faveur de la pétition "Formation professionnelle pour tous". Nous avons demandé à quelques-unes d'entre elles de nous expliquer plus en détails leur motivation.



La pétition sera remise le 12 septembre prochain.



Christophe Darbellay
Conseiller national et président du PDC suisse

Que pensez-vous du projet de l'OFAS?

C'est un projet indéfendable. C'est éthiquement inadmissible que de vouloir restreindre l'accès à la formation de jeunes personnes handicapées. Elles ont droit à une formation professionnelle comme tout le monde. Grâce à la formation, elles peuvent voir plus loin, progresser, avoir un travail plus varié et donner un sens à leur vie. Certaines peuvent aussi passer d'un atelier protégé au marché du travail "normal".

Dans mon entourage proche, un de mes amis handicapés travaille dans le nettoyage d'un hôpital et se dit très heureux et satisfait. Il se sent utile et il est effectivement utile. Vouloir exclure ces personnes de cette manière est abominable. Que deviendront ces jeunes? Cette marginalisation me fait peur.

Quelle est l'importance de la formation pour les ateliers protégés?

La qualité des ateliers protégés est liée à la qualité du travail de leurs employés, et donc à une bonne formation. Ces entreprises sociales doivent faire face à un marché concurrentiel. On ne leur fait pas de cadeau. Elles doivent se battre face à des produits qui viennent de l'autre bout du monde. En Valais, beaucoup d'entreprises mandatent ces ateliers protégés pour leur qualité avant tout, et aussi par philanthropie. Ces ateliers ont un rôle très important dans l'économie suisse. Il faudrait faire une étude à ce sujet. Cette pétition est importante et j'espère que l'OFAS et Monsieur le Conseiller fédéral Didier Burkhalter entendront ce cri du cœur. **aa**



Marie-Thérèse Weber-Gobet
Conseillère nationale,
Parti chrétien-social
(PCS)

Pour quelles raisons vous êtes-vous engagée en faveur de la pétition?

Tout jeune a droit à une formation adaptée à ses capacités, indépendamment du fait que cette formation soit donnée dans le cadre de la Loi sur la formation professionnelle ou des possibilités offertes par l'Al. Grâce à une formation, un jeune peut développer sa personnalité et de plus grandes compétences sociales. Il peut aussi mieux s'intégrer dans la société, voire un jour devenir économiquement indépendant. La dimension économique ne doit être mise seule en avant en ce qui concerne les personnes avec un handicap. Les autres objectifs poursuivis par une formation jouent un rôle tout aussi important, si ce n'est plus, sur le chemin d'une vie épanouie.

Quelle importance donner à une formation élémentaire Al?

Pour les jeunes qui ne peuvent pas suivre une formation professionnelle ordinaire, nous avons besoin de formations de type Al. Il est inapproprié d'affaiblir ces cursus par des mesures d'économie. Il s'agit d'un transfert de coûts de l'Al aux cantons, ce qui ne va pas sans poser des problèmes: au sortir de l'école obligatoire, les élèves des écoles spécialisées seront alors soutenus de manière plus ou moins optimale selon la situation financière du canton où ils se trouvent.

Certaines voix laissent entendre qu'une formation peut se contenter d'instruire les personnes avec handicap aux activités qu'elles exerceront au sein d'un atelier...

Je suis totalement opposée au fait que les personnes handicapées ne soient que ponctuellement soutenues. Elles aussi, comme tout un chacun, sont capables de s'épanouir dans différentes branches et faire des progrès. Il est inadmissible de se contenter de former quelqu'un à l'exécution de simples manipulations en négligeant, voire en laissant carrément de côté, tous les autres objectifs d'une formation. Il n'y a pas que l'économie qui compte dans la vie et lui donne sens.

Les personnes en situation de handicap – comme me le prouve jour après jour ma fille sévèrement handicapée – sont une richesse pour notre société, même si elles ne génèrent pas de revenus. Elles nous confrontent à des valeurs souvent délaissées dans notre société, comme la fragilité de la vie ou le fait qu'à la fin de la vie, ce n'est pas l'argent produit qui compte.

Montrons aux personnes handicapées qu'elles tiennent une place importante dans notre société et donnons-leur la possibilité de suivre une formation professionnelle sur deux ans. **ta**



Ursula Haller
Conseillère nationale,
Parti Bourgeois Démocratique Suisse (PBD)

Quelle place tient la formation au sein de notre société?

La formation est la clé pour trouver un travail qui fait sens, ce qui, à son tour, forme le socle d'une vie indépendante. Le travail permet de soigner un réseau social et d'augmenter son estime de soi.

Les ateliers protégés font face à une grande concurrence et sont sous pression au niveau de la production. Comment ces ateliers trouvent-ils un personnel qualifié et motivé?

J'ai déjà pu constater que la société est prête à payer plus pour des prestations venant d'un atelier protégé. Il faut cependant que le rapport prix/prestation soit équilibré. Pour tenir la comparaison vis-à-vis de l'économie privée et d'autres institutions de type comparable, les travailleurs des ateliers protégés doivent aussi pouvoir compter sur une formation correspondant à leurs capacités.

Ils ont comme tout le monde le droit à une telle formation et ne doivent pas être punis par des mesures

d'économie menées par le secteur public et d'ailleurs hautement discutables. Les ateliers protégés doivent eux aussi pouvoir offrir la palette la plus large possible de métiers et travaux.

L'accès au marché du travail par les personnes mentalement handicapées reste encore très difficile. Il existe pourtant des succès. Comment jugez-vous la situation?

Cela me réjouirait de voir à l'avenir de nombreuses entreprises privées et publiques proposer des formations à de personnes avec un handicap mental et les engager ensuite dans leur sein.

Il y a heureusement toujours plus d'exemples qui montrent qu'il vaut la peine de s'engager en faveur de l'intégration des personnes handicapées dans le marché du travail. Non pas d'un point de vue financier mais parce qu'un tel engagement est particulièrement enrichissant pour l'entreprise et ses employés. **ta**



Thérèse Meyer-Kaelin
Conseillère nationale
CVP et ancien
membre du comité
central d'**insieme** Suisse

Pourquoi avez-vous signé la pétition "Formation professionnelle pour tous"?

J'ai signé cette pétition, parce que l'idée qui entend n'accorder de formation qu'à celles et ceux dont on suppose qu'ils pourront ensuite gagner un salaire d'un certain montant me gêne énormément. Ce n'est pas de cette manière que l'on doit garantir la qualité d'une formation.

Pour vous, une formation doit viser quels objectifs?

La formation professionnelle doit permettre une forme d'intégration et d'épanouissement aux jeunes avec handicap, au même titre qu'aux jeunes sans handicap. Dans le meilleur des cas, elle doit rendre possible l'accès à un emploi adapté dans le marché du travail. Dans les autres cas, elle doit permettre aux

jeunes d'exercer par la suite une occupation qui fait sens, qui apporte un résultat. Selon moi, le travail fournit dans les institutions représente une contribution nécessaire à la communauté.

Vous avez aussi mentionné que la formation devrait être source d'épanouissement. Pouvez-vous préciser?

Une formation professionnelle de qualité doit viser l'optimisation des compétences d'un jeune. Un jeune qui peut développer ses talents – car des talents, il y en a –, viser une activité intéressante, voire fabriquer des objets qui trouvent une clientèle extérieure, développe forcément une meilleure estime de soi. C'est une forme d'épanouissement. D'ailleurs ce moment de formation est généralement très apprécié des jeunes. **fs**



Ruedi Strahm
Ex-Conseiller national
(PS), ancien Monsieur
Prix et président de la
Fédération suisse
pour la formation
continue (FSEA)

L'OFAS veut économiser 50 millions sur les 100 millions du budget accordé aux formations initiales AI. Que pensez-vous de cette mesure?

C'est une vision à court terme. Une formation professionnelle est indispensable pour une intégration dans le marché du travail, et ce même si cette formation est onéreuse et exige la mise en place de solutions sur mesures pour les personnes les plus défavorisées. Faire des économies dans la politique sociale d'activation contredit l'esprit de la révision 6b de l'AI qui vise justement la prévention et l'intégration.

A l'avenir, l'OFAS ne veut financer les formations initiales AI que si celles-ci laissent espérer un effet sur la rentes AI future. Cela fait-il sens de joindre la formation à des critères économiques?

Comment est-ce que les bureaucrates et les conseillers AI peuvent-ils juger, si telle formation professionnelle ou formation de rattrapage sera un jour rentabilisée? Dans ce contexte, parler de "rendement de la formation" est absurde et démontre que les planificateurs de mesures de l'OFAS ne sont pas très compétents en matière de formation.

Selon vous, quelles possibilités existe-t-il pour mieux soutenir la formation des personnes avec un handicap mental?

A mon avis, la conduite, comme la reconnaissance et la certification de mesures d'intégration et de formation devraient à l'avenir être placées sous l'égide de la Loi sur la formation continue. En particulier aussi les mesures d'intégration professionnelle spéciales et de bas seuil devront être certifiées et reconnues. La loi est

actuellement dans les mains de la commission d'experts préparatoire. Celle-ci livrera d'ici fin 2011 un projet de loi-cadre qui sera mis en consultation en 2012. Il est important que les organisations pour personnes handicapées s'expriment alors sur la question. **ta**



Retrouvez la liste complète des membres du comité de patronage sur:
www.formation-professionnelle-pour-tous.ch